

pape ne peut vouloir et prêcher que la paix. Ensuite, parce que nous sommes en Italie nous voulions épargner à ce pays, que nous aimons, les souffrances de la guerre.

Le Pape félicite le prince de Bülow. On lit dans la Gazette populaire de Cologne : « A son départ de Rome, le prince de Bülow a reçu une lettre autographe du pape, rédigée en termes cordiaux, dans laquelle le souverain pontife fait ressortir les grands services que le prince a rendus à son pays au cours de sa longue carrière publique, et en particulier pendant les mois difficiles de son ambassade à Rome. »

Sur le Front Italien

La Bataille autour de Plava. La bataille dans les environs de Plava devient d'heure en heure plus intense. Les Italiens bombardent les positions autrichiennes du haut des montagnes ainsi qu'avec des avions. Les pertes autrichiennes sont évaluées jusqu'ici à 20,000 hommes.

Les Italiens progressent au Nord de Gorizia. On mande de Laibach à la Tribune de Genève que, dans la nuit du 19, les Italiens ont gagné du terrain à 20 kilomètres au Nord de Gorizia.

Le long de l'Isonzo, le combat d'artillerie semble tourner à l'avantage des Italiens. Les Autrichiens commencent à recevoir de l'artillerie lourde, provenant en grande partie du front oriental. Un Conseil de guerre a eu lieu à Laibach le 19 au soir.

L'archiduc Eugène est attendu sur les fronts de Gorizia et Trieste le 23 juin. A Grondeshcim, l'artillerie italienne a causé des pertes sensibles à l'ennemi.

Sur le Front Turc

Les Opérations à Gallipoli. Bien que les opérations dans la presqu'île de Gallipoli aient pris dernièrement l'aspect d'opérations de siège, les attaques et les contre-attaques locales continuent toujours. Les opérations de mercredi dernier furent particulièrement actives. Les alliés, repoussant une attaque turque, firent 700 prisonniers.

Les tranchées alliées, à l'extrémité sud de la presqu'île, sont à sept kilomètres de Sedibah et forment un petit carré près de la côte d'Arbironou.

Lundi, au matin, la flotte des cuirassés alliés a violemment bombardé Gallipoli. On a aperçu, à la fin de la canonnade, de grosses flammes s'élever sur divers points de la ville. On croit que les docks à munitions ont été incendiés, ainsi que plusieurs entrepôts.

On remarque, depuis quelques jours, une grande activité de toutes les unités de la flotte, ce qui porte à croire à une attaque générale des détroits imminente. Les sous-marins alliés sont incontestablement les maîtres de la mer de Marмара.

Sur le Front Russe

Les Russes prévoient l'évacuation de Lemberg. Les armées austro-allemandes, renforcées d'éléments transférés de Belgique, sont en marche sur Lemberg. Les Russes reculent pas à pas sur les positions successives les plus favorables à la défense en infligeant de lourdes pertes à l'ennemi.

La pénurie de munitions d'artillerie dont le personnel souffrir leur impose cette tactique, la seule possible en l'espèce. Le général von Mackensen cherche manifestement l'occasion de leur imposer une action décisive dans les conditions les moins favorables. Nos alliés préfèrent justement céder du territoire plutôt que de s'exposer au risque d'une défaite qui pourrait gravement compromettre leur offensive future.

Il faut donc prévoir l'évacuation de Lemberg. Si regrettable qu'en soit la nécessité, nos alliés reprendront ainsi plus de services à la cause commune en retirant devant eux la masse des forces ennemies qu'en recherchant actuellement une décision qui pourrait leur être préjudiciable.

L'armée russe se retire à l'Est, dans la direction de la frontière, pour ne pas être tournée par l'aile gauche du général de Mackensen qui veut l'envelopper par Rawa.

La ligne de Grodek s'étendait sur 80 kilomètres, de Rawa-Ruska au Nord de la Galicie jusqu'à Dniester.

De nombreux assauts ont été livrés sans résultat contre cette ligne par les Allemands, surtout dans le Nord du secteur, vers Janow, à 22 kilomètres de Lemberg.

Les Russes avaient pu établir plusieurs lignes de tranchées. Ces lignes ont été enfoncées par les Allemands samedi soir à la suite d'un arrosage d'artillerie impossible à décrire.

Cette ligne de défense étant aux mains des ennemis, Lemberg ne peut être défendu.

Les Austro-Allemands ont envoyé contre Lemberg cinquante mille hommes par la route de Komarno, soixante-cinq mille hommes s'avancent de Grodek et, enfin, cent vingt mille Bavares s'avancent par Jaworow, Mojan et Zolkow.

Les Austro-Allemands sont déjà parvenus à trente kilomètres au Sud-Ouest de Lemberg.

Les Russes effectuent leur retraite en bon ordre et en infligeant de fortes pertes à l'ennemi.

La Nouvelle Concentration des Troupes Russes. La ligne de la rivière Tanel, sur laquelle s'est retirée une partie des forces russes en Galicie, court sur une longueur de soixante-quatre kilomètres à l'intérieur du gouvernement de Lublin, parallèlement à la frontière de Galicie, dont elle est distante de 8 à 10 milles.

On s'attend à ce qu'elle constitue une barrière efficace contre tout essai d'invasion de la Pologne méridionale.

Le Tanel a sa source en Galicie au nord-ouest de Rawa-Ruska et, après avoir couru dans le gouvernement de Lublin, de l'Est à l'Ouest, il revient en Galicie pour se jeter dans le San à Ulanow. Cette rivière ne constitue pas par elle-même un formidable obstacle mais les marais et les bois qui l'avoisinent se prêtent admirablement à la défense.

Sur la rive droite du Dniester, entre Drohobycz et la Bistryzka, les Russes ont dû céder du terrain et même sur certains points repasser le fleuve.

SUR MER

L'Allemagne exprime des regrets pour le torpillage du « Verdandi ».

On annonce que le gouvernement allemand a déclaré que c'est par suite d'une erreur commise que le vapeur suédois Verdandi a été coulé en cours de route, avec un chargement de bois.

Le gouvernement allemand exprime ses vifs regrets et il est disposé à payer une indemnité.

L'ordre Pour-le-Mérite n'a pas été donné au destructeur du « Lusitania ».

Une dépêche de Copenhague aux journaux reproduit le télégramme suivant de Berlin : « Officiel. — Aucune décoration de l'ordre Pour-le-Mérite n'a été conférée à un commandant de sous-marin pour la destruction du Lusitania. »

Le capitaine Hergis a été décoré pour avoir couvert neuf mille kilomètres en allant aux Dardanelles et coulé deux navires de guerre anglais.

Il y a en Allemagne d'autres décorations que le Pour-le-Mérite, telle celle du chevalier de l'ordre royal de la maison de Hohenzollern, qui a été décernée, pour un motif qui n'a pas été indiqué, au capitaine- lieutenant Baron Berthelm, commandant un sous-marin, dont le sous-marin n'est pas nommé. Dire qu'aucune décoration de l'ordre Pour-le-Mérite n'a pas été conférée pour la destruction du Lusitania ne démonte pas qu'un commandant de sous-marin a pu être décoré pour ce fait.

De Wilhelmshafen à Constantinople. Les Munchener Neueste Nachrichten donnent des détails sur le voyage du sous-marin U 51 de Wilhelmshafen à Constantinople par Gibraltar, soit 9,000 kilomètres. Le voyage a duré un mois, du 25 avril au 25 mai; en arrivant il emporta le Triumph et deux jours plus tard le Hesperic.

A Gibraltar le sous-marin n'a pas rencontré de navire anglais. Le capitaine raconte comment il coula les deux cuirassés britanniques malgré leurs filets protecteurs, grâce au moyen que possèdent les Allemands de couper ces filets.

Un navire qui échappe à un sous-marin. Les journaux anglais annoncent que le vapeur Germanic, de la Compagnie Anchor, jaugeant 10,963 tonnes, arrivé à Liverpool dimanche, venant de New-York, a été attaqué pendant son voyage par un sous-marin allemand.

Bien qu'il marchât à toute vapeur, le Germanic se trouva dans l'impossibilité de se dérober à la poursuite du sous-marin; il tenta donc de s'échapper. Le sous-marin plongea alors et on ne le revit plus.

Le Germanic avait à bord de nombreux Américains éminents. L'ambassade des Etats-Unis a été saisie de l'affaire.

(Regis, port de la Mer Noire, en Turquie d'Asie)

LA GUERRE AÉRIENNE

La Mort de Warneford. Une enquête ouverte à propos de l'accident qui a coûté la vie à Warneford et à son passage montre que l'accident est produit par ce que les deux avions n'étaient pas attachés à leurs sièges. Le lieutenant Warneford faisait des virages et ne tentait pas de « boucler la boucle ». M. Needham tomba le premier et fut atteint par l'hélice. Ses blessures montrèrent qu'il était mort avant de venir s'écraser sur le sol. Le lieutenant Warneford respira encore quand on le ramassa, mais il mourut avant d'être placé dans l'automobile qui le conduisit à l'hôpital.

En Angleterre, les dispositions pour les funérailles du lieutenant Warneford ne sont pas encore complètement arrêtées.

Deux Zeppelins survolent la Hollande. Deux zeppelins, escortés de plusieurs avions, sont passés au-dessus de l'île Vlieland, à une grande hauteur, se dirigeant à toute vitesse vers le Nord-Ouest.

En Alsace-Lorraine

Notre succès à Metzeral. Le Daily Mail reçoit de Porrentruy les détails suivants sur les récents combats d'Alsace :

Après que les positions allemandes à gauche et à droite de Metzeral eurent été violemment bombardées, l'infanterie française attaqua violemment l'ennemi mercredi soir et jeudi matin. Grâce aux nombreux tranchées qu'ils avaient établies au sud de Metzeral, les Allemands résistèrent pour un temps l'attaque française, mais cette résistance ne dura pas longtemps, car grâce à la qualité considérable d'artillerie qu'ils avaient concentrée à cet endroit, les Français jetèrent des milliers d'obus qui détruisaient les réseaux de fil de fer des Allemands. Presque tous les arbres de la forêt voisine furent arrachés par la mitraille qui tombait sur le sol. Ensuite une masse d'infanterie se précipita l'assaut des positions ennemies, lançant des bombes incendiaires et poussant des Français.

L'ouest de Metzeral, les Allemands, qui occupent des maisons isolées, s'enfuirent dans le village, d'où ils virent émerger des colonnes de fumée. Cet incendie n'empêcha pas les Français d'avancer simultanément le long des deux rives de la Fichtel et de gagner beaucoup de terrain.

Les tranchées allemandes avaient été soigneusement et fortement organisées, mais elles furent abandonnées avec tant de précipitation qu'on y trouva allongés des cartouches, des canons, des pelles, de nombreux masques respiratoires, etc. Deux mitrailleuses, dissimulées sous des branches, tombèrent aussi entre les mains des Français.

Les Bavares résistèrent bravement, mais ils furent abandonnés d'importantes positions, notamment Braunkopf, où les pentes et le sommet sont fortifiés.

La Poste française en Alsace. La poste française dessert actuellement en Alsace quatre-vingt-deux communes qui ont été reprises aux Allemands depuis le début de la guerre.

La terreur en Alsace-Lorraine. Les conseils de guerre allemands d'Alsace-Lorraine ont prononcé ces derniers jours les sentences suivantes :

D. G., ouvrier charbon à Kayersberg, a chanté une chanson française sur l'air de la Marseillaise et a exprimé des sentiments antiallemands. Il est condamné à six semaines de prison.

Lucien Michel, de Fentsch, âgé de vingt ans, a dit à quelques camarades que les journaux allemands mentent et que les Allemands se sont indignement conduits dans les combats récents. Il est condamné à six mois de prison.

Moritz Weimberg, d'Audun-le-Riche, qui recevait régulièrement un journal étranger.

alors que c'est formellement interdit, est condamné à un mois de prison.

Joseph Fischer, dans une lettre adressée en Amérique, a employé des expressions antiallemandes. Il est condamné à quinze jours de prison.

La distribution des prix en Alsace. Pour la première fois depuis bien longtemps, la fin de l'année scolaire dans les écoles d'Alsace sera marquée par une fête que les Allemands avaient supprimée, la distribution des prix.

EN BELGIQUE

Les soldats allemands. Le correspondant du Daily Telegraph à Rotterdam dit qu'une violente action d'artillerie a eu lieu pendant les dernières vingt-quatre heures sur une grande partie du front entre Ypres et la mer. Les alliés ont actuellement la supériorité partout et l'ennemi ramasse en Belgique tous les hommes dont il peut disposer pour les jeter dans la bataille.

A Courtrai, on constatait un évident découragement parmi les troupes ennemies, à la suite de la fournaise imprévue prise par les événements la semaine dernière, car les alliés, devant la grande offensive préparée par les Allemands, la transformèrent en défensive.

Les soldats allemands ne cachent pas leur désillusion et plusieurs ont été arrêtés.

En Flandre. On mande de Rotterdam au Daily News qu'une très forte canonnade a été entendue à Oostburg, près de la frontière hollandaise-belge, depuis dimanche, à trois heures de l'après-midi, jusqu'à hier matin quatre heures.

Dimanche, les aviateurs alliés ont déployé une très grande activité. Ils ont exploré la Belgique, survolé Bruges et Zeebrugge, où ils ont essuyé un feu violent; mais aucun d'eux n'a été atteint.

Le même correspondant assure que neuf sous-marins allemands, construits à Hoboken, près d'Anvers, sont partis pour gagner la côte belge. On sait que ces sous-marins empruntent la voie des canaux belges à travers la Flandre pour arriver à Zeebrugge.

EN GRANDE-BRETAGNE

Condamnation pour avoir fait du commerce avec l'ennemi. Deux négociants de Glasgow, convaincus d'avoir fait du commerce avec l'ennemi aux usines Krupp, ont été condamnés par la Cour d'assises d'Edimbourg à six mois d'emprisonnement et à une amende de 50,000 francs.

La Pall Mall Gazette estime cette condamnation trop légère, attendu que depuis neuf mois ces négociants ont reçu de Krupp 200,000 francs pour des métaux livrés. Or, récemment un Anglais qui avait essayé sans succès, de vendre du charbon à l'Allemagne, a été condamné à cinq ans de prison.

La Westminster Gazette se livre sur ce cas à des réflexions analogues en relevant le fait que le métal vendu à Krupp devait naturellement servir à confectionner des canons et des obus destinés à tuer les soldats des alliés.

AU CANADA

Les Allemands incendiaires. Un câble de Windsor (Ontario) : Un incendie a détruit une partie d'une usine aux environs de Windsor. Le sinistre a été produit par l'explosion d'une bombe lancée, croit-on, par des agents de la propagande allemande.

Le matin, peu après l'explosion, on a trouvé un engin chargé d'une certaine quantité de dynamite près de l'arsenal de Windsor, où sont casés 800 soldats.

La fusée avait été réglée pour éclater à 5 heures du matin, mais elle a raté. Le directeur de l'usine est persuadé que ce sont des germanophiles venus des Etats-Unis qui ont déposé la bombe en question.

Chronique Locale

Morts au Champ d'honneur. Nous apprenons avec regret la mort de notre jeune concitoyen, M. Guillaume Begonen-Demeaux, sous-lieutenant au 1er régiment d'infanterie, tombé glorieusement le 4 juin, à l'âge de 21 ans, frappé d'une balle au front en allant, à la tête de sa section, à l'assaut d'une tranchée ennemie, près de Neuville-Saint-Vaast.

Aspirant de la classe 1914 et affecté comme tel à l'un des régiments de notre région, il venait, depuis quelques jours, ainsi que nous l'annoncions tout récemment, de recevoir le galon d'officier, que lui avaient mérité la belle vaillance montrée par lui, aux premiers rangs de son régiment, dans une terrible charge à la baïonnette menée, le 4 mai, par son unité, et les sérieuses qualités militaires dont, au témoignage de ses chefs, il avait fait preuve depuis trois mois qu'il était aux combats de première ligne.

Il était le seul fils de M. Begonen-Demeaux, ancien bâtonnier, conseiller municipal du Havre.

Brillant élève de l'Institut agricole de Beauvais, il laisse à tous ceux qui l'ont connu le souvenir d'une nature d'élite, digne descendant d'une vieille famille qui a marqué dans l'histoire de notre ville.

Nous adressons à M. Begonen-Demeaux, son père, et à tous les siens, l'expression de nos très sincères et vives condoléances.

La mairie de Saint-Romain vient d'être avisée officiellement du décès de M. Marcel Vasse, employé de commerce, de la classe 1904, qui a été tué dans un combat le 21 mai.

M. Vasse, blessé à la figure lors de la bataille de la Marne, avait été soigné à l'hôpital du Havre pendant plusieurs mois. Il était reparti au front au début de mai. Il laisse une jeune veuve avec deux enfants.

A l'Ordre du Jour

La 4e section de mitrailleuses du 129e régiment d'infanterie a été citée à l'ordre du jour pour avoir « sous une terrible pluie de fer et de feu, et malgré ses pertes, défilé une mitrailleuse allemande et arrêté un mouvement tournant de l'ennemi qui s'avancait en rang serré ».

Parmi les mitrailleurs qui comptaient cette section, trois appartenaient à notre région : MM. Edouard Robert, fils de l'ancien commissaire de police de Bobec; Maurice Hamon, instituteur à Bernières; et Léon Cornu, second fils de M. Jules Cornu, maire de Saint-Antoine-la-Forêt, lequel avait déjà été blessé au début de la guerre.

De la Brigade

M. Albert Hernoit, soldat de la 19e compagnie du 89e régiment d'infanterie vient, avec plusieurs de ses camarades, de faire l'objet d'une citation à l'ordre de la brigade dans les termes suivants :

Jeunes soldats de la classe 1915, conduits au feu pour la première fois à l'assaut du 1 juin, sur le plateau de..., ont eu une tenue remarquable et se sont bravement élançés à l'attaque de la tranchée ennemie.

M. Hernoit était, en notre ville, garçon restaurateur à l'Hôtel Moderne.

Du Régiment. M. le lieutenant-colonel du 23e régiment d'infanterie vient de citer à l'ordre du régiment, notre concitoyen M. Gabriel Gerin, voiturier aux Boeks, demeurant qu'Videcoq, 37.

En citation est ainsi libellé : Le soldat de 1re classe Gabriel Gerin assure depuis le début de la campagne le service de liaison du colonel avec son chef de bataillon. A rempli sa mission, en particulier le 23 mai, avec un mépris absolu du danger et un entier dévouement.

M. Gilbert Barry, 23 ans, d'Épreville, a été cité à l'ordre du jour de son régiment, à la date du 23 mai, dans les termes suivants :

Le colonel cite à l'ordre du jour du régiment le soldat-brancardier Gilbert Barry, 10e compagnie. En restant sur le champ de bataille, et soignant les blessés qui n'avaient pas été relevés; resté prisonnier deux mois, s'est évadé, a rejoint son régiment et n'a pas cessé depuis le début de la campagne, de faire dans des circonstances difficiles, des actes de courage et de dévouement.

M. Gilbert Barry est resté deux heures entre les mains des Allemands en portant un blessé sur son dos. Il a pu s'échapper aux deux Allemands qui le surveillaient, et il est resté deux mois dans les lignes ennemies, chez une dame belge, caché dans une chambre.

Habillé en civil, avec un nom belge, et se faisant passer pour un courrier belge, il a pu passer dans la zone de combat, où il a rencontré trois camarades évadés. Ils furent poursuivis en vain par cinq Allemands, mais purent s'échapper et parvenir à Evreux, où la mère de Gilbert Barry, Mme veuve Rioult, d'Épreville, put aller le voir.

Gilbert Barry est reparti sur le front. Mme Barry a, en outre, trois fils aux armées, dont deux sur le front.

M. André Saint-Léger, de Bobec, vient d'être cité à l'ordre du régiment dans les termes suivants :

Le chef de bataillon commandant provisoirement le régiment cite l'ordre du jour le soldat de 2e classe André S. L. pour le calme et le sang-froid avec lesquels il a accompli, sous un bombardement violent, les missions particulières qui lui ont été confiées.

Voir exposés dans nos vitrines les deux modèles de pharmacie de campagne indispensables à nos soldats sur le front, le « Boîte à Soigner » et le « Boîte à Soigner ». Les officiers des armées de terre et de mer et de la compagnie de sapeurs-pompiers, qui ont dirigé les efforts si dévoués des divers détachements de sapeurs, de marins et de soldats.

Veillez agréer, Monsieur le Rédacteur, nos salutations distinguées.

Adm. du Conseil d'Administration, Le Président : Albert QUESSÉL.

Vers une heure et demie, hier après-midi, les sapeurs-pompiers étaient avisés que le feu venait de se déclarer aux Corderies de la Seine.

L'incendie qui avait éclaté dans un chantier de gondron fut combattu par le détachement dirigé par l'adjudant David.

Les dégâts sont évalués à 30,000 francs. La cause du sinistre est inconnue.

Mutations et Nominations militaires

Infanterie. — Armée active. — Les promotions suivantes sont réalisées : Au grade de sous-lieutenant : MM. Pagnoux, Jamard et Dupré, du 36e; Magnin, du 32e.

Au grade de lieutenant : M. Langlois, du 36e (maintenu).

Service automobile. — M. Fournier, sous-lieutenant de réserve au 129e d'infanterie, est affecté au service automobile et détaché au 13e d'artillerie.

Mutations. — Infanterie, armée active : M. Pradines, chef de bataillon au 12e, passe au 7e; le lieutenant-colonel Sambourin, du 135e, passe au 319e d'infanterie.

Les colis postaux aux armées. Le ministre de la guerre nous communique la note suivante :

Il est arrivé à maintes reprises que des colis postaux ou des paquets postaux, adressés à des militaires sur le front et contenant des denrées, sont entrés en contrebande au cours du trajet et ont servi à la consommation des soldats. Les lettres, paquets, etc., ont été saisis dans les mêmes sacs, si bien que tous ces objets ont été perdus.

Des envois de cette nature présentent de plus, surtout en période de chaleur, les plus graves inconvénients au point de vue de l'hygiène.

En se conformant scrupuleusement à l'interdiction plusieurs fois rappelée d'expédier des denrées périssables aux armées, le public ne fera qu'obéir à une mesure d'hygiène prise dans l'intérêt général de l'armée et du pays.

M. Stancioff au Havre. L'ancien ministre de Bulgarie à Paris, que le gouvernement bulgare vient de désigner pour le poste de Rome, était en même temps représentant du tsar Ferdinand auprès du roi Albert.

M. Stancioff, qui a passé l'été par le Havre où il a été reçu par M. Davignon, est parti mardi matin pour le quartier général où il est allé remettre ses lettres de départ au roi des Belges.

Souscriptions et Dons

Au nom du personnel ouvrier des Ateliers d'Artillerie de MM. Schneider et Co (Usines de la Ferté-Macé), il a été déposé dans nos bureaux une somme de fr. 463 80 à titre de versement pour venir en aide à nos soldats.

Cette somme est destinée à être répartie entre les trois sociétés de la Ferté-Macé : Française, la Société de Secours aux Blessés et la Société des Femmes de la Ferté-Macé.

Un quart à l'Union des Femmes de France 33 20 Un quart à l'Association des Dames Françaises 33 20

Total.....F. 463 80

AUX MAMANS

Il est bon de rappeler aux mamans que la Farine Lactée Nestlé est le meilleur aliment pour les enfants, particulièrement recommandé en cas de troubles digestifs, par suite de son emploi facile, rapide et économique.

La préparation d'un repas de « Nestlé » se fait simplement à l'eau sans adjonction de lait ni de sucre. Réglez bien de votre fournisseur la marque Nestlé.

Gros; 46, Rue du Parc-Royal, à Paris.

Pour nos Soldats et nos Prisonniers. Ne boire qu'une eau stérilisée, telle est la règle du jour sans exception.

Pour sauvegarder leur vie et les préserver de toutes les maladies infectieuses : dysenterie, fièvre typhoïde, etc., nos plus éminents hygiénistes conseillent soigneusement d'employer, à la place de l'iodoforme ou permanganate, les tubes de « Parifilo ».

Chaque tube contient la dose de poudre nécessaire pour la stérilisation complète d'un litre d'eau; en l'espace de quelques secondes, on obtient une eau saine, limpide, sans odeur ni goût spécial et parfaitement potable.

Employez le « Parifilo ». L'étié de trente tubes (pour trente litres d'eau) : fr. 25. Dépôt exclusif : Pharmacie du Pilon d'Or, 20, place de l'Hôtel-de-Ville.

LE FEU

AUX MAGASINS-GÉNÉRAUX. Des détachements de pompiers sont restés toute la nuit de lundi et toute la journée de mardi sur les lieux du sinistre, pour éteindre les balles de coton que le feu consumait. Ce travail durera encore plusieurs jours, c'est-à-dire jusqu'à ce que le désarrimage des balles soit terminé.

Une nouvelle évaluation des dégâts, tant pour les marchandises que pour les magasins incendiés, permet de dire que les pertes vont s'élever à près de deux millions de francs.

Ces pertes sont couvertes par des assurances à trente-cinq compagnies françaises et étrangères pour une somme d'une centaine de millions.

Les causes de l'incendie sont demeurées inconnues. On sait qu'il est formellement interdit de fumer à l'intérieur des Magasins Généraux, mais malgré la surveillance sévère qui y est exercée, il se peut qu'un fumeur imprudent ait communiqué le feu à des balles de coton.

D'un autre côté, presque journellement des balles prennent feu sur les quais. Peut-être aura-t-on rencontré une balle dans laquelle le feu couvait et qui aura ainsi propagé l'incendie.

Quoi qu'il en soit, l'enquête continue. M. Jenot, commissaire de police de la 10e section, a entendu une quinzaine de témoins qui, tous, lui ont déclaré qu'ils n'avaient rien constaté d'anormal dans la matinée et qu'ils supposaient que ce sinistre était dû à l'imprudence d'un fumeur.

Nous croyons savoir que M. Tenot clôturera son enquête dans ce sens.

Ajoutons que, dans la nuit de lundi à mardi, entre minuit et une heure, un commencement d'incendie, provoqué par des flammèches provenant du foyer que les pompiers étaient toujours trainés sur le toit, éclata dans la cour de la W. M. Les officiers des Magasins Généraux, qui était sur les lieux, donna aussitôt l'alarme. En quelques minutes, le nouveau foyer, qui consistait en cinq balles de coton, fut éteint.

Havre, le 23 juin 1915.

Monsieur le Rédacteur, La Compagnie Havraise de Magasins publics et de Magasins Généraux a recours à la publicité de votre journal pour exprimer sa vive gratitude à toutes les personnes qui ont prêté leur concours pour combattre l'incendie qui s'est déclaré hier, 21 courant, dans son établissement.

Elle doit ses remerciements tout particulièrement à M. l'amiral Biard, gouverneur de la place; M. le sous-préfet; Morgand, maire; Beaugrand, procureur de la République; aux autorités qui ont avec eux organisé les secours, ainsi qu'à M. Dupont, directeur des docks de la place, et à M. les officiers des armées de terre et de mer et de la compagnie de sapeurs-pompiers, qui ont dirigé les efforts si dévoués des divers détachements de sapeurs, de marins et de soldats.

Veillez agréer, Monsieur le Rédacteur, nos salutations distinguées.

Adm. du Conseil d'Administration, Le Président : Albert QUESSÉL.

Vers une heure et demie, hier après-midi, les sapeurs-pompiers étaient avisés que le feu venait de se déclarer aux Corderies de la Seine.

L'incendie qui avait éclaté dans un chantier de gondron fut combattu par le détachement dirigé par l'adjudant David.

Les dégâts sont évalués à 30,000 francs. La cause du sinistre est inconnue.

Pendant la Guerre

Malgré les circonstances actuelles qui ont amené une hausse très élevée des matières premières utilisées en pharmacie (sucre, alcool, produits chimiques, etc., etc.), la Société Pharmaceutique Le Duc et Pressat, tenant à prouver d'une façon irréductible qu'elle délivre aux prix les plus réduits des produits d'une pureté absolue, vient d'édition une deuxième édition 1915 de son Dictionnaire de Pharmacie.

Ce Dictionnaire est offert gratuitement à la Pharmacie Principale, 28, place de l'Hôtel-de-Ville, et à la Grande Pharmacie des Halles-Centrales, 56, rue Voltaire.

Acte de Courage

Le jeune Louis Béguel, âgé de 13 ans, demeurant rue Augustin-Normand, 40 bis, élève de l'école communale rue Augustin-Normand, a accompli, lundi dernier, un acte qui fait honneur à son courage et à sa décision.

Un chien, âgé de cinq heures du soir, trois jeunes enfants s'étaient aventurés sur la planche qui relie le rivage

Après avoir reçu des soins à l'Hôpital Pasteur, le blessé fut, sur sa demande, transporté à son domicile, 325, boulevard de Gravelle.

M. MOTET REPARTI 51, rue de la Harpe 17, r. n. 21-22

THEATRES & CONCERTS

Grand-Théâtre

« Concert Party »
Nous nous prie d'annoncer que la Lena Ashwell Concert Party donnera un concert au Grand-Théâtre, samedi prochain, 26 juin, à 7 heures du soir.

C'est la tournée qu'entreprend en France la célèbre artiste, et nous sommes heureux d'annoncer que Mlle Lena Ashwell elle-même accompagnera, cette fois, le troupe. On aura donc le plaisir d'entendre l'incomparable comédienne, et nous sommes persuadés que le public havrais viendra nombreux pour l'entendre à l'applaudir.

On peut louer les places au siège de la Société « Y. M. C. A. », 73, boulevard de Strasbourg, Havre (Ecole Pigier), à partir de vendredi matin, 9 heures. La location sera close samedi soir, 5 heures, pour être ensuite ouverte au Grand-Théâtre à 6 h. 30. Les prix des places ont été fixés comme suit :

Fanteluis d'orchestre, stalles d'orchestre, premier balcon et loges, 3 francs ; parterre, 1 fr. 30. Rappelons que les artistes devant s'embarquer pour Londres le soir même, il n'y aura qu'une seule représentation. Le Comité d'organisation fera connaître sous peu les artistes qui prendront leur concours à ce concert, mais il tient à remercier dès maintenant M. le gouverneur du Havre d'avoir autorisé le concert et la Municipalité d'avoir bien voulu prêter le Grand-Théâtre.

Communications Diverses

Inscription Maritime : Paiement des Penalités (2^e Trimestre 1915). — Les pénalités sur les casiers des Invalides et de Prévoyance seront payées aux jours et heures indiqués ci-dessous :

1^{re} Casse des Invalides. — Hommes : le 1^{er} juillet 1915, de 8 h. 45 à midi et de 2 h. 45 à 4 h. 15. — Femmes et orphelins : le 2 juillet, de 8 h. 45 à midi. — Paiement supplémentaire : le 10 juillet, à partir de 2 heures de l'après-midi. — Malades : à partir du 5 juillet.

2^e Casse de Prévoyance : A partir du 3 juillet.

Circulation sur un pont. — Le pont Notre-Dame sera interdit à la circulation du mercredi 23 juin, à 21 heures, au jeudi 24 juin, à 6 heures, pour cause de réparations.

Bulletin des Sociétés

Société Mutuelle de Prévoyance des Employés de Commerce au Siège Social, 8, rue Balguys. — Téléphone n° 229. La Société se charge de procurer à MM. les Négociants, Banquiers et Courtiers, les employés divers dont ils auraient besoin dans leurs bureaux. Le chef de service se tient tous les jours, à la Bourse, de midi à deux heures, à la disposition des sociétaires sans exception.

Les Eclaircissements de France. — Sortie du dimanche 27 juin 1915. Réunion place Jules Ferry à 7 h. 15. Les éclaircisseurs désirent aller au tir devront prendre la tenue complète de campagne. Les autres prendront la tenue de sortie, pèlerine en senteur, pour se mettre à la disposition du Comité de la journée. Consulter les journaux de vendredi pour tous les détails.

L. E. N. Eclaircisseurs Français. — Réunion obligatoire des Eclaircisseurs à 8 h. 1/4, ce soir, Hôtel de Ville, salle n° 5. Projet de sortie du dimanche 17 courant.

TIRAGES FINANCIERS

Table with columns for Ville de Paris, Emprunt 3 0/0 1910, and various financial figures.

TRIBUNAUX

Tribunal Correctionnel du Havre

Audience du 22 juin 1915
Présidence de M. TASSARD, vice-président
MAUVAISE MÈRE
La femme Adrienne Heuzé, âgée de 27 ans, paraissière, qui habitait en garni, rue Bazan, fut arrêtée au début du mois de mai. Cette femme est une mauvaise mère qui ne prenait aucun soin de ses trois enfants âgés de 7 ans, 3 ans et 8 mois. Volage et insouciance,

elle les abandonnait pendant plusieurs jours pour se livrer au plaisir. Si les voisins n'étaient pas venus au secours des pauvres petits, ils seraient tous morts de faim. Ils étaient teaux malproprement et dans un état de faiblesse extrême, causée par les privations, lorsque le parquet fut avisé de cette situation.

Les enfants furent aussitôt confiés à l'Asile-école publique. Mais l'un d'eux, le dernier, avait trop souffert et se trouva dans un tel état de misère physiologique qu'il mourut à l'hôpital quelque temps après son entrée.

On ne peut reprocher à la femme Heuzé d'avoir maltraité ses enfants, de les avoir battus, aucun témoin ne vient déposer en ce sens. Elle est simplement coupable de négligence et d'insouciance, en un mot de n'avoir pas fait son devoir de mère et d'avoir ainsi compromis la santé de ses enfants. Le Tribunal la condamne à dix-huit mois de prison et 30 francs d'amende.

Défenseur : M^{rs} Poulet.

POUR DEUX PAINS

C'est un dernier écho des troubles qui se produisent en notre ville au début de la guerre, c'est-à-dire au mois d'août dernier. Le 3 août, la boulangerie Lemonnier, rue de Normandie, 205, était mise à sac. Des habitants du quartier, ayant appris que le boulanger avait refusé de vendre à crédit un pain à une femme dont le mari était parti à la guerre, s'armèrent, enlevèrent les volets de la devanture, brisèrent les carreaux et pillèrent la boutique.

Le boulanger, M. Lemonnier, était lui-même parti à la guerre. Il était remplacé par son beau-père, M. Jean-Baptiste Lioux, demeurant rue Montmirail, 43. Ce dernier estima les dégâts qui avaient été faits à la boutique à la somme de 180 francs et porta plainte.

A la suite de ses déclarations, le commissaire de quartier fit arrêter un nommé B... lequel fut condamné quelques jours après, à 15 jours de prison avec sursis. Il avait reconnu devant les juges qu'il avait participé à l'arrachement des volets, s'était emparé des pains et les avait distribués à qui voulait les prendre. Il avait agi, selon lui, d'une façon impulsive, en apprenant que le boulanger avait refusé de donner un pain à crédit à une femme de mobilisé qui avait trois enfants.

A ce moment-là, dit-il, tout le monde était plus ou moins surexcité. La boulangerie resta fermée et M. Lioux et sa fille, Mme Lemonnier, qui, sur le moment, n'avaient accusé que B..., se raviseront quelques mois plus tard. Ils portèrent plainte, cette fois, contre la femme à laquelle le pain avait été refusé, Mme Prigent, et contre sa mère, Mme veuve Prion. Ces deux femmes furent accusées d'avoir volé chaque un pain dans la boulangerie Lemonnier, dans cette après-midi de 3 août, puis d'avoir participé au bris de la devanture.

L'incrimination de cette nouvelle affaire fut confiée à M. de Montigny, juge d'instruction, qui entendit de nombreux témoins dans les dépositions desquels il releva beaucoup de contradictions. Les deux femmes furent en ce qui concerne la devanture, un non-lieu intervint donc en faveur de Mme Prigent et de Mme veuve Prion.

Nouvelle plainte de Mme Lemonnier et de M. Lioux qui s'adressent cette fois à M. le procureur général. Une nouvelle instruction est ouverte et aboutit à un nouveau non-lieu. L'enquête ayant prouvé qu'il ne s'agissait que du vol de deux pains, vol imparfaitement prouvé.

Depuis, la chambre des mises en accusation ne ratifia pas ce non-lieu et renvoya les deux femmes sur les bancs de la correctionnelle. C'est ainsi que les débats de cette affaire se sont déroulés hier après-midi, au grand jury.

Il y avait près de vingt témoins qui vinrent, à tour de rôle, donner des détails sur le pillage de la boutique Lemonnier. Car l'on aboutit bientôt à un résultat négatif, car ces dépositions se contredisaient entre-elles, de façon flagrante.

Si la preuve est faite que les deux femmes ont volé les pains qu'on ne voulait pas leur donner à crédit, il n'en est pas de même lorsqu'il s'agit d'établir qu'elles ont participé à la démolition de la devanture. Car si l'on voulait admettre toutes les déclarations en ce qui concerne l'attitude de Mme Prigent, celle-ci aurait été venue à la fois dans ses bras son enfant, un pain, une hachette et un volet avec lequel elle brisait les carreaux.

M. Baugrand, procureur de la République, qui occupait le siège du ministère public, fit remarquer au Tribunal que la preuve n'était pas faite de la culpabilité des deux femmes et qu'il existait un doute entre elles devant bénéficier. Que même si elles avaient pris les pains, elles ne l'avaient pas fait avec intention frauduleuse qui caractérise le délit de vol, mais dans un moment de surexcitation bien explicite pour cette malheureuse mère qui voyait que ses trois enfants allaient manquer de pain.

Après avoir entendu la plaidoirie de M. Abraham, le Tribunal acquiesça purement et simplement Mme Prigent et Mme veuve Prion.

LE VOLEUR DES RÉFUGIÉS

Le 7 mai dernier, un nommé Fernand Lanspack, âgé de 30 ans, dit Lambert, volait sa somme de 1.167 francs au préjudice du Comité municipal des réfugiés, s'enfuyant à Paris avec sa maîtresse. Lanspack travaillait comme secrétaire au bureau des réfugiés.

Il avait aussi dérobé, avant de partir, le certificat d'exemption d'un réfugié belge nommé Fievez, pour lequel il se faisait passer à Paris, lorsque la Sûreté l'arrêta.

L'audience, hier, il se prétendait atteint de crises nerveuses et de troubles mentaux. Le Tribunal entendit les dépositions d'un docteur qui l'examina de près et de loin, et conclut, ce qui lui permit de conclure à l'entière responsabilité du voleur, lequel a déjà plusieurs condamnations pour vols et escroqueries à son casier judiciaire.

Lanspack est condamné à dix mois de prison. Défenseur, M^{rs} Degassier.

ETAT CIVIL DU HAVRE

NAISSANCES
Du 22 juin. — Jeanne LE WERRER, rue du Grand-Croissant, 38; Lucie STEINER, rue François-Mazelin, 23; Adrien PRUD'HOME, rue Paul-Lucas, 30; Corinne LE GUILLOU, rue Dauphine, 37; Louis QUATREHOMME, rue Racine, 42.

Le plus Grand Choix
TISSANDIER
3, Bd de Strasbourg (cat. 03)
VOITURES dep. 47 fr
Bicyclettes "Touriste"
entièrement équipées à 150.

DECES

Du 22 juin. — Augustin PÉCHEUX, 83 ans, sans profession, rue de Sainte-Adresse, 35; Germaine HERRENSCHMIDT, veuve LIOSTE, 83 ans, sans profession, rue Saint-Vincent-de-Paul, 6; Raoul DUMONT, 54 ans, restaurateur, rue Demidoff, 78; Lucie GAFANESCH, 1 an 1/2, quai Notre-Dame, 21; Suzanne FAFIN, 12 ans, rue Michel-Yvon, 8; Georges VAUGHAN, 27 ans, journaliste, à Vaillet-sous-Beaumont; Jules DESCHAMPS, 25 ans, rue Washington, 35; Rose COUTAI, veuve MARTIN, 76 ans, sans profession, rue de Graville, 2; Charles ROPARS, 3 mois, rue Gastimir-De-lavigne, 4; Evénasse FRAGUES, 50 ans, sans profession, à l'Hospice; Gustave DESCHAMPS, 69 ans, sans profession, à l'Hospice; Adèle EUDRE, 78 ans, sans profession, à l'Hospice; Aimé MANVILLELLE, 30; Gustave BRINDEL, 6 ans, rue Jacques-Gruchet, 23; Auguste NÉQUEVAL, 71 ans, sans profession, rue des Opélines, 1; JEANNE DUT FOUQUE, mort-né féminin, rue Thiébaud, 15; Charles YARNIER 51 ans, entrepreneur, rue Thiébaud, 23; William WANG, 73 ans, journaliste, rue des Drapiers, 5.

TRANSCRIPTION DE DECES

Erratum du 19 courant. — Lire : Arthur LEROY, 25 ans, élève au 39^e infanterie, domicilié rue Voltaire, 9.

Spécialité de Deuil

A L'ORPHELINE, 13, rue Thiers
Deuil complet en 48 heures
Sur demande, une personne initiée au deuil porte à choisir à domicile
TELEPHONE 93

Mort au Champ d'Honneur

M. BEGOUEN-DEWEAUX, ancien bâtonnier, conseiller municipal du Havre, et Madame BEGOUEN-DEWEAUX.
Le Lieutenant d'Artillerie et Madame Henri CHAUROUD; M. et Mme Jean SUCHEIT et leur fils; M. et Mme Antoinette et Thérèse BEGOUEN-DEWEAUX; M. et Mme Maxime BEGOUEN-DEWEAUX et ses Enfants; M. et Mme Alfred LECQ et leurs Enfants; M. et Mme André LOCKHART et leurs Enfants; M. et Mme Francis LOCKHART et leurs Enfants; M. et Mme Paul LOCKHART et leurs Enfants; M. et Mme Henry et Edouard LOCKHART; M. et Mme Barthe LOCKHART et leurs Enfants; M. et Mme Jean de SAUVIE et leurs Enfants; M. et Mme Jeanne de SAUVIE et leurs Enfants; M. et Mme Ernest LE PICARD; Les Familles BEGOUEN-DEWEAUX, Louis MARIE, LE BIRE, BÉGUES, FOACHE, LE PICARD, Georges FAUGUET, de BATHACOB, LE COUETOUX de NEUVILLE-SAINT-VEST, à l'âge de 21 ans; M. et Mme LARD, de LAUZANNE, Robert QUESSLET PELLOU, de LAUZANNE.

Monsieur Guillaume BEGOUEN-DEWEAUX
Sous-Lieutenant au 1^{er} Régiment d'Infanterie
tombe glorieusement à l'assaut d'une tranchée ennemie, le 4 juin 1915, dans les combats de Neuville-Saint-Vest, à l'âge de 21 ans.

Leur fils, frère, beau-frère, oncle, neveu, petit-neveu, cousin germain et cousin.
Et vous prie d'assister à la messe qui sera dite pour le repos de son âme vendredi prochain 25 courant, à huit heures du matin, en l'église Saint-Michel, sa paroisse.

M. et Mme Edouard MARIE et leurs Enfants;
La Famille et les Amis;
Les Membres de la Société de Gymnastique et de Tir Le Jeanne France.
Ont le douleur de vous faire part de la perte cruelle qui vient d'éprouver en la personne de
Edouard MARIE
Sergent au 6^e Régiment d'Infanterie
(Classe 1914)

M. et Mme Edouard MARIE et leurs Enfants;
La Famille et les Amis;
Les Membres de la Société de Gymnastique et de Tir Le Jeanne France.
Ont le douleur de vous faire part de la perte cruelle qui vient d'éprouver en la personne de
Monsieur Lucien LANDON sa mère;
M. Lucien LANDON, son beau-père;
M. Fernand FAFIN, sa sœur;
M. Auguste et Alfred FAFIN;
M. Maurice LAFITTE, ses frères;
M. Louis FAFIN, sa grand-mère;
Les Familles LANDON, FAFIN et TETTERL.

M. et Mme Edouard MARIE et leurs Enfants;
La Famille et les Amis;
Les Membres de la Société de Gymnastique et de Tir Le Jeanne France.
Ont le douleur de vous faire part de la perte cruelle qui vient d'éprouver en la personne de
M. Edmond LECLERC; M. Henri LECLERC; M. Raoul LECLERC; M. Yves Edmond LECLERC; M. Augustin; M. Louis LECLERC; M. Théodore MANDURY; M. et Mme Gustave MÉBERT remercient les personnes qui ont bien voulu assister aux convois, service et inhumation de
Madame Edmond LECLERC
née Hortense-Célestine LEROUX

M. et Mme LEVELE GUCH, ses père et mère;
leurs enfants et la famille remercient les personnes qui ont bien voulu assister aux convois, service et inhumation de
Aiphonse LEVEL

Mort au Champ d'Honneur

M. et Mme Edouard MARIE et leurs Enfants;
La Famille et les Amis;
Les Membres de la Société de Gymnastique et de Tir Le Jeanne France.
Ont le douleur de vous faire part de la perte cruelle qui vient d'éprouver en la personne de
M. Edouard MARIE
Sergent au 6^e Régiment d'Infanterie
(Classe 1914)

Le PETIT HAVRE en Voyage

Dans le but de faciliter à ceux de nos lecteurs qui sont appelés à s'absenter du Havre, soit pour leurs affaires, soit par agrément, la lecture journalière du Petit Havre, nous avons décidé de créer un service d'abonnements temporaires.
Le Petit Havre leur sera régulièrement envoyé par la poste, à l'adresse qu'ils nous donneront dans leur demande laquelle devra être accompagnée de timbres-poste ou d'un mandat représentant le montant des journaux que nos lecteurs désirent recevoir à raison de 1 fr. 50 par mois pour la Seine-Inférieure et les départements limitrophes et 3 francs pour les autres départements.

ETAT CIVIL DU HAVRE

NAISSANCES
Du 22 juin. — Jeanne LE WERRER, rue du Grand-Croissant, 38; Lucie STEINER, rue François-Mazelin, 23; Adrien PRUD'HOME, rue Paul-Lucas, 30; Corinne LE GUILLOU, rue Dauphine, 37; Louis QUATREHOMME, rue Racine, 42.

Le plus Grand Choix
TISSANDIER
3, Bd de Strasbourg (cat. 03)
VOITURES dep. 47 fr
Bicyclettes "Touriste"
entièrement équipées à 150.

DECES

Du 22 juin. — Augustin PÉCHEUX, 83 ans, sans profession, rue de Sainte-Adresse, 35; Germaine HERRENSCHMIDT, veuve LIOSTE, 83 ans, sans profession, rue Saint-Vincent-de-Paul, 6; Raoul DUMONT, 54 ans, restaurateur, rue Demidoff, 78; Lucie GAFANESCH, 1 an 1/2, quai Notre-Dame, 21; Suzanne FAFIN, 12 ans, rue Michel-Yvon, 8; Georges VAUGHAN, 27 ans, journaliste, à Vaillet-sous-Beaumont; Jules DESCHAMPS, 25 ans, rue Washington, 35; Rose COUTAI, veuve MARTIN, 76 ans, sans profession, rue de Graville, 2; Charles ROPARS, 3 mois, rue Gastimir-De-lavigne, 4; Evénasse FRAGUES, 50 ans, sans profession, à l'Hospice; Gustave DESCHAMPS, 69 ans, sans profession, à l'Hospice; Adèle EUDRE, 78 ans, sans profession, à l'Hospice; Aimé MANVILLELLE, 30; Gustave BRINDEL, 6 ans, rue Jacques-Gruchet, 23; Auguste NÉQUEVAL, 71 ans, sans profession, rue des Opélines, 1; JEANNE DUT FOUQUE, mort-né féminin, rue Thiébaud, 15; Charles YARNIER 51 ans, entrepreneur, rue Thiébaud, 23; William WANG, 73 ans, journaliste, rue des Drapiers, 5.

TRANSCRIPTION DE DECES

Erratum du 19 courant. — Lire : Arthur LEROY, 25 ans, élève au 39^e infanterie, domicilié rue Voltaire, 9.

Spécialité de Deuil

A L'ORPHELINE, 13, rue Thiers
Deuil complet en 48 heures
Sur demande, une personne initiée au deuil porte à choisir à domicile
TELEPHONE 93

Mort au Champ d'Honneur

M. BEGOUEN-DEWEAUX, ancien bâtonnier, conseiller municipal du Havre, et Madame BEGOUEN-DEWEAUX.
Le Lieutenant d'Artillerie et Madame Henri CHAUROUD; M. et Mme Jean SUCHEIT et leur fils; M. et Mme Antoinette et Thérèse BEGOUEN-DEWEAUX; M. et Mme Maxime BEGOUEN-DEWEAUX et ses Enfants; M. et Mme Alfred LECQ et leurs Enfants; M. et Mme André LOCKHART et leurs Enfants; M. et Mme Francis LOCKHART et leurs Enfants; M. et Mme Paul LOCKHART et leurs Enfants; M. et Mme Henry et Edouard LOCKHART; M. et Mme Barthe LOCKHART et leurs Enfants; M. et Mme Jean de SAUVIE et leurs Enfants; M. et Mme Jeanne de SAUVIE et leurs Enfants; M. et Mme Ernest LE PICARD; Les Familles BEGOUEN-DEWEAUX, Louis MARIE, LE BIRE, BÉGUES, FOACHE, LE PICARD, Georges FAUGUET, de BATHACOB, LE COUETOUX de NEUVILLE-SAINT-VEST, à l'âge de 21 ans; M. et Mme LARD, de LAUZANNE, Robert QUESSLET PELLOU, de LAUZANNE.

Monsieur Guillaume BEGOUEN-DEWEAUX
Sous-Lieutenant au 1^{er} Régiment d'Infanterie
tombe glorieusement à l'assaut d'une tranchée ennemie, le 4 juin 1915, dans les combats de Neuville-Saint-Vest, à l'âge de 21 ans.

Leur fils, frère, beau-frère, oncle, neveu, petit-neveu, cousin germain et cousin.
Et vous prie d'assister à la messe qui sera dite pour le repos de son âme vendredi prochain 25 courant, à huit heures du matin, en l'église Saint-Michel, sa paroisse.

M. et Mme Edouard MARIE et leurs Enfants;
La Famille et les Amis;
Les Membres de la Société de Gymnastique et de Tir Le Jeanne France.
Ont le douleur de vous faire part de la perte cruelle qui vient d'éprouver en la personne de
Edouard MARIE
Sergent au 6^e Régiment d'Infanterie
(Classe 1914)

M. et Mme Edouard MARIE et leurs Enfants;
La Famille et les Amis;
Les Membres de la Société de Gymnastique et de Tir Le Jeanne France.
Ont le douleur de vous faire part de la perte cruelle qui vient d'éprouver en la personne de
Monsieur Lucien LANDON sa mère;
M. Lucien LANDON, son beau-père;
M. Fernand FAFIN, sa sœur;
M. Auguste et Alfred FAFIN;
M. Maurice LAFITTE, ses frères;
M. Louis FAFIN, sa grand-mère;
Les Familles LANDON, FAFIN et TETTERL.

M. et Mme Edouard MARIE et leurs Enfants;
La Famille et les Amis;
Les Membres de la Société de Gymnastique et de Tir Le Jeanne France.
Ont le douleur de vous faire part de la perte cruelle qui vient d'éprouver en la personne de
M. Edmond LECLERC; M. Henri LECLERC; M. Raoul LECLERC; M. Yves Edmond LECLERC; M. Augustin; M. Louis LECLERC; M. Théodore MANDURY; M. et Mme Gustave MÉBERT remercient les personnes qui ont bien voulu assister aux convois, service et inhumation de
Madame Edmond LECLERC
née Hortense-Célestine LEROUX

M. et Mme LEVELE GUCH, ses père et mère;
leurs enfants et la famille remercient les personnes qui ont bien voulu assister aux convois, service et inhumation de
Aiphonse LEVEL

Mort au Champ d'Honneur

M. et Mme Edouard MARIE et leurs Enfants;
La Famille et les Amis;
Les Membres de la Société de Gymnastique et de Tir Le Jeanne France.
Ont le douleur de vous faire part de la perte cruelle qui vient d'éprouver en la personne de
M. Edouard MARIE
Sergent au 6^e Régiment d'Infanterie
(Classe 1914)

Le PETIT HAVRE en Voyage

Dans le but de faciliter à ceux de nos lecteurs qui sont appelés à s'absenter du Havre, soit pour leurs affaires, soit par agrément, la lecture journalière du Petit Havre, nous avons décidé de créer un service d'abonnements temporaires.
Le Petit Havre leur sera régulièrement envoyé par la poste, à l'adresse qu'ils nous donneront dans leur demande laquelle devra être accompagnée de timbres-poste ou d'un mandat représentant le montant des journaux que nos lecteurs désirent recevoir à raison de 1 fr. 50 par mois pour la Seine-Inférieure et les départements limitrophes et 3 francs pour les autres départements.

LE MEILLEUR TRAITEMENT

Tous les malades atteints d'une affection des bronches accompagnée d'oppression nous saurons de leur recommander la Poudre Louis Legras, qui est le remède si simple et si efficace. La Poudre Louis Legras, qui ne présente aucun inconvénient, peut être employée même par les enfants; elle soulage instantanément les plus violents accès d'asthme, de toux, de catarrhe, de bronchite, de toux chronique et guérit progressivement. Une boîte est expédiée franco contre 2 fr. 40 adressés à Louis Legras, 103, Bd Magenta, à Paris.

EN VENTE

chez nos Dépositaires et chez nos Opérateurs

HORAIRE DU SERVICE

des Chemins de Fer de l'ETAT

Établi au 11 AVRIL 1915

Pour répondre à la demande d'un grand nombre de nos Lecteurs, nous avons à leur disposition, sur beau papier, le tableau complet des horaires du Chemin de fer, service établi au 12 AVRIL 1915.

Prix : 10 centimes

Compagnie Normande

DE NAVIGATION A VAPEUR

entre

LE HAVRE, HONFLEUR, TROUVILLE ET CAEN

par les beaux steamers

Augustin-Normand, Gazelle, Hivondelle, La-Digue, La-Touques, Rapide, Trouville, Deauville, La-Hève, Ville-de-Caen, Castor

Ville-de-Tainy

Table with columns for dates (Jun, Mercredi, Jeudi, Vendredi) and times (8 45, 9 15, 10 15, 10 45, 11 15, 11 45).

Table with columns for dates (Jun, Mercredi, Jeudi, Vendredi) and times (7 45, 8 15, 9 15, 9 45, 10 15, 10 45).

Table with columns for dates (Jun, Mercredi, Jeudi, Vendredi) and times (7 45, 8 15, 9 15, 9 45, 10 15, 10 45).

Table with columns for dates (Jun, Mercredi, Jeudi, Vendredi) and times (7 45, 8 15, 9 15, 9 45, 10 15, 10 45).

Table with columns for dates (Jun, Mercredi, Jeudi, Vendredi) and times (7 45, 8 15, 9 15, 9 45, 10 15, 10 45).

Table with columns for dates (Jun, Mercredi, Jeudi, Vendredi) and times (7 45, 8 15, 9 15, 9 45, 10 15, 10 45).

Table with columns for dates (Jun, Mercredi, Jeudi, Vendredi) and times (7 45, 8 15, 9 15, 9 45, 10 15, 10 45).

Table with columns for dates (Jun, Mercredi, Jeudi, Vendredi) and times (7 45, 8 15, 9 15, 9 45, 10 15, 10 45).

Table with columns for dates (Jun, Mercredi, Jeudi, Vendredi) and times (7 45, 8 15, 9 15, 9 45, 10 15, 10 45).

Table with columns for dates (Jun, Mercredi, Jeudi, Vendredi) and times (7 45, 8 15, 9 15, 9 45, 10 15, 10 45).

Table with columns for dates (Jun, Mercredi, Jeudi, Vendredi) and times (7 45, 8 15, 9 15, 9 45, 10 15, 10 45).

Table with columns for dates (Jun, Mercredi, Jeudi, Vendredi) and times (7 45, 8 15, 9 15, 9 45, 10 15, 10 45).

Table with columns for dates (Jun, Mercredi, Jeudi, Vendredi) and times (7 45, 8 15, 9 15, 9 45, 10 15, 10 45).

Table with columns for dates (Jun, Mercredi, Jeudi, Vendredi) and times (7 45, 8 15, 9 15, 9 45, 10 15, 10 45).

Table with columns for dates (Jun, Mercredi, Jeudi, Vendredi) and times (7 45, 8 15, 9 15, 9 45, 10 15, 10 45).

Table with columns for dates (Jun, Mercredi, Jeudi, Vendredi) and times (7 45, 8 15, 9 15, 9 45, 10 15, 10 45).

Table with columns for dates (Jun, Mercredi, Jeudi, Vendredi) and times (7 45, 8 15, 9 15, 9 45, 10 15, 10 45).

Table with columns for dates (Jun, Mercredi, Jeudi, Vendredi) and times (7 45, 8 15, 9 15, 9 45, 10 15, 10 45).

Table with columns for dates (Jun, Mercredi, Jeudi, Vendredi) and times (7 45, 8 15, 9 15, 9 45, 10 15, 10 45).

Table with columns for dates (Jun, Mercredi, Jeudi, Vendredi) and times (7 45, 8 15, 9 15, 9 45, 10 15, 10 45).

Table with columns for dates (Jun, Mercredi, Jeudi, Vendredi) and times (7 45, 8 15, 9 15, 9 45, 10 15, 10 45).

Table with columns for dates (Jun, Mercredi, Jeudi, Vendredi) and times (7 45, 8 15, 9 15, 9 45, 10 15, 10 45).

Table with columns for dates (Jun, Mercredi, Jeudi, Vendredi) and times (7 45, 8 15, 9 15, 9 45, 10 15, 10 45).

Table with columns for dates (Jun, Mercredi, Jeudi, Vendredi) and times (7 45, 8 15, 9 15, 9 45, 10 15, 10 45).

Table with columns for dates (Jun, Mercredi, Jeudi, Vendredi) and times (7 45, 8 15, 9 15, 9 45, 10 15, 10 45).

Table with columns for dates (Jun, Mercredi, Jeudi, Vendredi) and times (7 45, 8 15, 9 15, 9 45, 10 15, 10 45).

CHAUVES !

Vous donneriez beaucoup pour voir repousser vos Cheveux !!!

A ceux qui ont une belle Chevelure, nous disons : « Garantissez-la contre l'envahissement microbien en employant la

LOTION IDÉALE LEUDET

Elle est indispensable pour l'entretien du cuir chevelu, et son emploi constant arrête la chute des Cheveux.

Plus de Pellicules Plus de Démangeaisons

LE FLACON : 1 fr. 60

Dépôt AU PILON D'OR 20, place de l'Hôtel-de-Ville, 20 LE HAVRE

VENTES PUBLIQUES

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE Direction Générale de l'Enregistrement des Domaines et du Timbre (Direction de Rouen)

Bureau du Havre Le 24 Juin 1915, à 14 heures 30, quai Nord au garage de Gravelle, en présence de M. le Sous-Intendant militaire, le Receveur des Domaines vendra aux enchères 18,319 quintaux de Maïs échaudé, chargé sur sept péniches et convenant à la distillerie.

AVIS DIVERS

Les petites annonces AVIS DIVERS maximum six lignes sont tarifées 2 fr. 50 chaque.

Dimanche soir entre 6 à 7 heures, il a été oublié une bicyclette de dame, près du boulevard d'Inferville, au nom de Hamelin.

ON DEMANDE UN CHARRETIER SÉRIEUX Travail assuré S'adresser A. ANDRÉ & Co, rue Demidoff (1152)

ON DEMANDE chez Epicerie ayant clientèle de ville, un GARÇON sérieux et actif, au courant du travail et libéré des obligations militaires. S'adresser au bureau du journal. (11698)

ON DEMANDE Un Apprenti au Journal Le Havre, 35, rue Fontanelle S'adresser au Bureau du Jour. (1153)

CAFÉS ON DEMANDE dans importante maison de la place Ouvrière ou fort Jeanne d'Arc pour travail de magasin. S'adresser bureau du journal. 23.25

M. GARNIER, huissier, 32, rue J.-B.-Eyrès DEMANDE UN PETIT CLERC 23.25 (-)

JEUNE HOMME 18 à 17 ans, assez robuste et capable de tout le travail des cafés est demandé à l'AILLON, 71-72, rue Thibault. Se présenter de 11 heures à midi ou de 17 à 18 heures, muni de références.

ON DEMANDE UN JEUNE HOMME pour servir dans un Café-Débit. Prendre l'adresse au bureau du journal. (11482)

COIFFEUR DEMANDE JEUNE HOMME de 15 à 16 ans. S'adresser rue de Normandie, 308, Rond-Point. (11732)

ON DEMANDE Jeune Homme sérieux ou HOMME âgé, nourri et couché, gage 50 francs. Prendre l'adresse au bureau du journal. 23.24

MONSIEUR cherche place d'Excoffier ayant bicyclette, pouvant faire représentations. Ecrire au bureau du journal, aux initiales A. B. (11462)

JEUNE HOMME de bonne famille, ayant déjà travaillé dans une maison de coton comme employé d'un commis le dehors malade, connaissant sténographie et dactylographie, cherche place dans une maison de coton de préférence, soit comme aide de dehors ou pour le travail de bureau. Bonnes références. Ecrire au bureau du journal, aux initiales A. B. 23.25 (11172)

La Jeune femme aux coquelicots, c'était le printemps qui passe, la vie qui s'épanouit, c'était l'Amour. Jean n'attendait qu'à cinq heures la famille Harppont, désireuse de visiter son atelier.

A trois heures, on heurta à la porte. Il ouvrit, un peu surpris. Une femme franchit le seuil de la pièce vitrée, à la lumière trop crue tamisée par un velum.

La princesse Evelina de Trammart se trouvait devant lui. Il y avait cinq ans qu'ils ne s'étaient vus, aperçus plutôt, au hasard d'une rencontre.

Leur amour datait de huit années, leur séparation de plus de sept. Seulement, de temps à autre, une lettre dans le genre de celle qu'il recevait la veille de Boissy.

Comme il le disait, la princesse soignait la réputation. Jean, brusquement, devint pâle. La visiteuse sourit.

Elle lui tendit la main. — Nous restons des amis... de bons camarades.

— Oui, certes, et je vous remercie infiniment... J'allais vous écrire cet après-midi.

— Je suis venue... le temps a passé... sur notre malentendu... de longues années... nous pouvons nous voir aujourd'hui, et nous sommes exposés à nous rencontrer... chez les Harppont, par exemple... Ne vaut-il pas mieux de suite prendre position ?

— C'est évident.

ON DEMANDE très bonne Couturière pour journées, sachant faire le neuf et les réparations. — Prendre l'adresse au bureau du journal. (11632)

ON DEMANDE une CUISINIÈRE pour restaurant et une BONNE au courant du service, bien couchées de préférence. — BLAVAT, restaurateur, boulevard de Gravelle, 130, pont 5. (11807)

ON DEMANDE BONNE A TOUT FAIRE S'adresser à la campagne LÉRIÉ. Ecrire pour offre à LA BRIGANDIÈRE, Saint-Laurent, Gaiennais. (11532)

DAME Sténo-Dactylo connaissant anglais et travaillant de bureau, cherche Situation dans commerce ou industrie. Ecrire bureau du journal initiales R. G. 30. ()

ON DESIRE prendre leçons d'ANGLAIS, par personne anglaise, à prix modérés. Ecrire au bureau du journal, aux initiales J. P. R. (11582)

JEUNE ANGLAIS servait dans l'armée pour le temps de la guerre et voulait apprendre le Français. Serait heureux de lier connaissance avec une personne désireuse d'apprendre l'Anglais. Ecrire au bureau du journal, initiales P. H. G. N. ()

JEUNE ÉTRANGER désire pour 30 fr. par mois, chambre et petit déjeuner. Ecrire au bureau du journal, aux initiales M. D. ()

ON DEMANDE une Maison ou des Etages pour loger 16 personnes près du boulevard Amiral-Mouches, meublés ou non, pour emménager d'ici six semaines. Envoyer la réponse à D. O. LANDS, 6, boulevard François-I^{er}, 33.33 (1104)

ON DEMANDE à Louer Grand Magasin pour grails, situé à proximité de la gare. — Ecrire E. YVOSE, bureau du journal. 30.21.25.23 (1073)

ON DEMANDE CHAMBRE MEUBLÉE pour Monsieur seul, à proximité de la gare. Ecrire au bureau du journal, aux initiales H. L. (11612)

ON DESIRE louer une Chambre à coucher, Petite Salle à manger et Cuisine indépendante le tout meublé y compris accessoires, cristaux, linage, etc. Bonfort moderne. Ecrire I. M. 16, bureau du journal. (11442)

A LOUER Beau Pavillon meublé, au centre de la ville, 6 chambres, 1 salon, salle à manger et cuisine avec jardin. (Eau, gaz, électricité, téléphone). S'adresser, 19, rue du Docteur-Coustaure, de 9 h. à 5 heures. 23.24.25 (11702)

A LOUER dans Villa, aux environs du Havre, 2 Chambres, Salle à manger et Cuisine meublées. Situation exceptionnelle. Prix modérés. Prendre l'adresse au bureau du journal. (11622)

A LOUER pour le 24 juin Appartement dans maison moderne quartier central, comprenant 5 pièces (Eau et Gaz). Situation exceptionnelle. Prix modérés. S'adresser 39, rue Michelet, au 3^e étage. (11762)

A LOUER UN PAVILLON MEUBLÉ Situé à Montvilliers Prendre l'adresse au bureau du journal. (11872)

LITERIE Vente et Location (PRIX MODÉRÉS) 25, rue d'Étretat. (11742)

OCASION, CAUSE MOBILISATION Maison Meublée près gare, rapport bénéfice 200 fr. par mois, à céder de suite. Ecrire au bureau du journal, initiales J. P. 50. 23.25 (11172)

CIDRE de CHOIX carte argent G' CIDRE "EVA" carte or 105 DÉPÔTS G^{te} CIDRERIE HAVRAISE 187, Bd Amiral-Mouches, Tél. 12.67

DENTIERS BIEN FAITS par M. MOTET, DENTISTE 52, rue de la Bourse, 17, rue Marie-Thérèse Refait les DENTIERS CASSÉS ou mal faits ailleurs Réparations en 3 heures et Dentiers haut et bas livrés en 5 heures Dents à 11.50 - Dents de 12 à 15 fr. - Dentiers dep. 35 fr. - Dentiers haut et bas de 140 à 200 fr. - 200 à 300 fr. Modèles Nouveaux, Dentiers sans plaque ni crochets Fournisseur de l'UNION ÉCONOMIQUE Inlays or et porcelaine, Dents-Pivots, Couronnes et Bridges Extraction gratuite pour tous les Militaires

Spécialité de LITS Fer et Cuivre L. VASSAL 8, rue Jules Leccasse, 8 (près Hôtel de Ville) VENTE ET LOCATION DE LITERIE PRIX MODÉRÉS Grand Choix de Lits fer et cuivre, Lits laqués, Lits-Cage Succursale, 32, rue de Normandie (11832)

MESDAMES! LES GLOBULES CLARYS rétablissent le cours interrompu de vos fonctions mensuelles. Demandez-les à notre Succursale. Dépôt: Produits Clarys, P^{te} 38^{te}, B^{te} Beaumarchais, Paris.

AVIS UTILE Le véritable Cataplasme de l'ex Curé de Honfleur guérit Rhumatisme, Sciatique, Haux de reins, Toux, Bronchite, etc. Cinquante ans de succès. Des milliers de guérisons ont prouvé son efficacité. Pour le recevoir franco, envoyer mandat de 0 fr. 80, pharmacie GUILLOUET, 191, rue de Normandie, Le Havre. Me (5826)

AUTO-ÉCOLE Pour être automobiliste MILITAIRE adressez-vous au GARAGE, 4, Rue du Havre, 4 (Sainte-Adresse) EN FACE L'ÉCOLE PRIX MODÉRÉS PAR LEÇON & A FORFAIT

MALADIES DE LA FEMME LE FIBROME Sur 100 Femmes, il y en a 90 qui sont atteintes de TUMEURS, POLYPTES, FIBROMES, et autres engorgements, qui gênent plus ou moins la menstruation et qui expliquent les Hémorragies et les Pertes presque continuelles auxquelles elles sont sujettes. La Femme se préoccupe peu d'abord de ces inconvénients, puis, tout à coup, le ventre commence à grossir et les malaises redoublent. Le FIBROME se développe peu à peu, il pèse sur les organes intérieurs, occasionne des douleurs au bas-ventre et aux reins. La malade s'affaiblit et de pertes abondantes la forcent à s'aliter presque continuellement. QUE FAIRE ? A toutes ces malheureuses il faut dire et redire : Faites une Cure avec la JOUENCE DE L'ABBÉ SOURY qui vous guérira sûrement, sans que vous ayez besoin de recourir à une opération dangereuse... N'hésitez pas, car il y va de votre santé, et sachez bien que la JOUENCE DE L'ABBÉ SOURY est composée de plantes spéciales, sans aucun poison; elle est faite express pour guérir toutes les Maladies intérieures de la Femme: Métrites, Fibromes, Hémorragies, Pertes blanches, Règles irrégulières et douloureuses, Troubles de la Circulation du Sang, Accidents du RETOUR D'ÂGE, Etourdissements, Chaleurs, Vapeurs, Congestions, Varioles, Phlébites. Il est bon de faire chaque jour des injections avec l'Hygiénisme des Dames (1 fr. 25 la boîte). La Jouence de l'Abbé Soury se vend 3 fr. 50 le flacon dans toutes les Pharmacies, 4 fr. 10 franco gare. Les 3 flacons franco contre mandat-poste de 10 fr. 50 adressé Pharmacie Mag. DUMONTIER, Rouen. Notice contenant renseignements gratuits

ECOUTEZ les Conseils du Docteur : NE SOUFFREZ PLUS DE L'ESTOMAC Une digestion défectueuse est une cause de mauvaise santé, de l'origine des migraines, aigreurs, embarras gastriques chroniques, dyspepsie, gastralgie, ulcérations, Cancres, dilatation, dysenterie, constipation, etc. TOUT LE MONDE est guéri des Maux d'Estomac par L'ELIXIR Tri-Digestif LEUDET Soulagement immédiat. Un verre de liqueur à la fin de chaque repas Prix du Flacon : 2 fr. 50 En vente au Pilon d'Or, 20, place de l'Hôtel-de-Ville, Havre.

FIL Stock de 50,000 douzaines du meilleur filé italien « Gazella », 500,000 pelotes fil. genre lia, « Pavone ». Vente en gros seulement. - T. GAIN, 7, rue Scribe, Paris.

NOUVEAUTÉ !!! Le plus JOLI CADEAU à faire MONTRES or ou argent, avec la qualification sur la boîte de s'exporter que DÉCORATION (Légion d'honneur, médaille militaire, palmes, etc. etc.) Seule maison au Havre pouvant exécuter ces commandes. LELEU, 40, rue Voltaire (tél. 14.04) Voir les Modèles à l'Étaloir Prix unique, argent et email : 50 fr. - Pour l'or, prix suivant décoration et force de boîte. Décorations belges au même prix que les françaises. La Maison prend dès maintenant les commandes de la CROIX DE GUERRE (modèle officiel). (11782)

AVIS AUX MILITAIRES LEÇONS SPÉCIALES pour BREVET DE CHAUFFEURS Prix Modérés Les brevets se passent les Mardis et Vendredis de chaque semaine. Ateliers de Réparations et de Constructions. Prix modérés Le Garage fournit Chauffeurs sérieux GARAGE CAPLET RUE DICQUEMARE n°-8086

ON DEMANDE petit Haquet ou une Charrette pour être tirée par cheval moyen. - Faire offres à la BRASSERIE ALSA-GIENNE, 30, rue d'Étretat. (1188)

A VENDRE Cause de mobilisation, Bonne Machine à Coudre Singer, Bicyclettes pour Homme et Dame, marque Peugeot un Poêle Cuisine - On achèterait le tout d'un coup. S'adresser 36, rue Dicquemare. (11596)

BICYCLETTE de Dame A VENDRE marque Sunbeam, frein dans le moyeu et sur jante. En parfait état. S'adresser 16, rue Héloïse

MOTOCYCLETTES MOTO 3 ou 4 HP Débrayage. Détails et offres N. L., bureau du journal. (11572)

JOLIE AUTOMOBILE Torpédo 4 places, état neuf, accessoires complets, à vendre à prix avantageux. Cause de mobilisation. S'adresser, 73, rue Bazan. - 30jn (11492)

A VENDRE JUMENT (ALEZANE) Hors d'âge. - 500 francs Prendre l'adresse au bureau du journal. (11682)

Table with 4 columns: STATIONS, 1.2.3, 1.2.3, 1.2.3, 1.2.3. Rows include Dieppe, Paris, etc.

Table with 4 columns: STATIONS, 1.2.3, 1.2.3, 1.2.3, 1.2.3. Rows include Paris, Dieppe, etc.

BULLETIN des HALLES Table with columns: COMMUNES, DATES, SACS, PRIX, etc. Rows include Montvilliers, Boibec, etc.

NOTA - Les prix du Blé s'entendent par 100 kilos à Montvilliers, Saint-Romain, Lillebonne, Gonneville, Goderville, Yvetot, Yerville, Dondoville, Bacqueville, Pavilly, Decauville; par 500 kilos : Boibec, Grignolet, Pézancq, Ferville, Candebe, Cany, Valmont, Saint-Vaury.

Elle n'avait pas lâché sa main, qu'elle serrait. Elle le regardait avec ses yeux profonds, d'étranges yeux, couleur d'or dans la lumière. C'était bien toujours le même ovale fin, la même bouche, pourpre comme une grenade dans le visage mat. Le pli rapproché des sourcils longs et lisses, était peut-être plus marqué. Peut-être l'artifice de la chimie commençait-il son œuvre sur les cheveux fins, du même noir brillant. La masseuse habile en conservant à l'épiderme du visage sa souplesse et sa fermeté, pouvait détruire jour par jour, la ride. Quoi qu'il fût, le temps ne l'avait pas changé. La princesse était de celles qui doivent rester jeunes jusqu'à la vieillesse. Ses doigts gantés de Suède lâchèrent les doigts de l'artiste. Un point attirait le regard de Mme de Trammart. — Voilà votre Jeune femme aux coquelicots ?... Je n'étais pas à Paris, il y a deux ans, au moment du Salon, je ne l'ai pas vue, mais j'en ai entendu parler... On disait que c'était votre femme. — On ne s'est pas trompé. La princesse, tournant le dos au peintre, s'avançait vers le grand cadre, où des bleds courbés sortaient, son bouquet à la main, Gervaise qu'on eût crue prête à parler. C'est une beauté, fit-elle, d'un ton convaincu. Si Jean eût vu son visage, il n'y eût pas saisi le passage d'un frémissement.

Mais des prunelles d'or, une flamme montait, comme un trait jaillissant, jusqu'à l'image, vivant dans le cadre sculpté. Lorsque Mme de Trammart se retourna, rien dans ses yeux que cette cordialité qui est l'expression de la tranquillité du cœur. Elle était bien maintenant l'amie, la camarade à qui l'on fait, sans arrière-pensée, et qui reçoit de même la confiance des intimités. Ils parlèrent de Gervaise. Ils parlèrent de Claude et de Claudie; de la Saulaie, de la vie champêtre de là-bas. Au bout d'une heure, la grande dame remontait dans la victoria à la livrée correcte, qui l'attendait devant la maison de la rue Legendre. Le peintre l'avait suivie des yeux, quand elle traversait la cour. Une demi-heure plus tard, la famille Harppont faisait irruption dans son atelier. Avant d'y entrer, aussitôt après le déjeuner, Jean envoyait à Gervaise ce télégramme : Affaire conclue, très belle, dois commencer de suite, retournerai pas avant première esquisse menée à bien, écris-moi. Baisers. Le lendemain, il recevait une lettre. Gervaise savait sa fièvre de travail au début d'une nouvelle entreprise et son besoin d'isolement. « Reste moi, Jean, tant qu'il le faudra. Si tu me veux, j'accourrai. » Il résista à la tentation de la faire venir. Il avancerait plus vite, tout seul à Paris. Il y demeura une semaine. Le samedi, Jean prit un train du soir,

descendit à Montfort-l'Amaury et gagna à pied la Saulaie. En sortant de la fournaise parisienne, cette marche lui sembla délicieuse, le long du ruban de route se déroulant sous la lune, avec ces parfums qu'il aimait, des prés verts et de fenaison. Personne de couché à la ferme lorsqu'il arriva. Lison, la vachère, qui fermait la porte de l'étable comme il l'entraînait dans la cour, accourut au-devant de lui. — Mossieu Lucquier ! Mossieu Lucquier ! on ne peut point retrouver vot' dame ! — Comment... on ne peut point retrouver ma femme ? — C'est après-midi, pendant que les petits faisaient leur somme, all' est partie... all' n'est point revenue. — Où est-elle partie ? — Ben, comme toujours, sans doute, promener... avec son grand chapeau de paille. D'abord simplement surpris, il se sentit serré au cœur par cette griffe qui l'étreignait à l'improviste sept jours plus tôt, en pleins champs, lorsqu'il regardait s'ébattre ses enfants tout en contemplant Gervaise, alors que la carte de la princesse de Trammart, au fond de la poche d'intérieur de son veston, semblait lui brûler la poitrine. Le fermier parut dans la cour, suivi de son domestique. L'un venait des champs, l'autre s'était avancé dans la Saulaie. Ils criaient, attendaient, cherchaient. Point de réponse.

Personne. Le peintre balbutia : — Ah ça ! voyons, ce n'est pas possible... voyons ! Sur le seuil du bâtiment, à leur usage personnel, la Francine, inquiète et n'osant point quitter la maison, à cause des enfants qui, demandant leur mère, s'endormaient plus tard que d'habitude, répéta ce qu'avaient dit les autres : — Madame est sortie cet après-midi, comme elle fait souvent... on ne l'a point revue. — Il lui est arrivé quelque chose... un faux pas, une entorse, un membre brisé... Elle gît dans un endroit désert, peut-être évanouie, peut-être morte !... Ma Gervaise, ma Gervaise ! Il se précipita au hasard vers la prairie basse, arrosée par le ruisseau. — Où aller ? articulant derrière lui le fermier accompagné du valet. La campagne est grande... A appelé à droite, à gauche, plusieurs fois. — Appelé ! et si elle n'entend point ! Ceux qui aiment ont des instincts sûrs. L'époux marcha le long du ruisseau qui sembla d'argent, sous la chevelure de saubats, inondés de la pâleur lunaire. Tout à coup, un grand cri... (A suivre)

Vu par Nous, Maire de la Ville du Havre, pour la légalisation, de la signature O. RANDOLET, appose ci-contre